



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 9 Septembre 2020

LA POSTE - DISTRI

**LE MONDE D'APRÈS
SERA CELUI
QUE NOUS
CONSTRUIRONS !**

**IL N'Y A PAS LE CHOIX,
IL FAUT SE MOBILISER,
SE SYNDIQUER ET
AGIR COLLECTIVEMENT !**

LE 17 SEPTEMBRE

**TOUTES ET TOUS
EN GRÈVE ET
EN MANIFESTATION**

Souvenons-nous des applaudissements pour les soignants, souvenons-nous des remerciements pour les travailleuses et travailleurs indispensables au fonctionnement du pays dont les postières et les postiers, souvenons-nous des belles promesses de Macron et du monde « d'après » qui retiendrait toutes les leçons de cette épidémie.

Aujourd'hui, rien pour ceux qui bossent mais des milliards pour ceux qui ont montré leur inutilité sociale pendant la crise.

Alors que Macron déclarait avant la crise « *il n'y a pas d'argent magique* », aujourd'hui, les milliards pleuvent pour les patrons, les actionnaires du Cac 40 et les grands groupes.

Pour ceux qui bossent en revanche c'est toujours la même chanson : il faut faire des efforts, on ne peut pas embaucher ni augmenter les salaires... **C'est insupportable !**

Aujourd'hui, l'urgence n'est pas de distribuer des milliards sans aucune contrepartie aux actionnaires, mais bien d'éviter un chômage de masse et une crise sociale d'ampleur.

**Pour la CGT, il faut au contraire
travailler moins, travailler mieux
et surtout travailler toutes et tous !**

32^H!

Le patronat et La Poste ne perdent pas leur temps pendant cette période de pandémie en essayant de mettre en place des projets dévastateurs en termes d'organisations de travail et de dégradations des conditions de travail.

Depuis le début de la pandémie, les organisations et les conditions de travail ont été mises à rudes épreuves. Le Groupe La Poste, **SANS AUCUNE DISCUSSION POSSIBLE**, profite du contexte pour imposer de façon unilatérale des projets de longue date, au détriment de l'ensemble du personnel, sans concertation avec les représentants syndicaux.

**A LA DISTRI,
LE SAMEDI EST DEvenu INFAISABLE
PAR MANQUE DE MOYENS
ET LA NOTION DE TITULAIRE DE
QUARTIER EST MISE À MAL.
IL FAUT QUE ÇA CESSE !**

**Pour la CGT, il faut au contraire, réaffirmer la notion
de titulaire de quartier avec des personnels formés,
qualifiés, bien payés, qui connaissent « par cœur »
leur tournée.**

**C'EST BON POUR L'EMPLOI, C'EST BON POUR LES CONDITIONS DE
TRAVAIL ET C'EST BON POUR LA QUALITÉ DE SERVICE.**

Pour imposer une vraie négociation sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail, le service public postal, la CGT appelle les postières et les postiers à se mobiliser massivement par la grève le 17 septembre 2020 et à rejoindre les cortèges CGT partout sur le territoire

A la DISTRI, la CGT propose :

Emploi

- » Embauche sous statut de tous les intérimaires, CDD et précaires
- » Volant de remplacement à 25 % des effectifs
- » Création de tournées supplémentaires
- » Embauche de personnel pour couvrir les tournées créées
- » Rappel des CDD et intérimaires que La Poste a renvoyés
- » Mise en place d'un statut protecteur pour tous les agents (Nouveau Statut du Travail Salarié garantissant des droits tout au long de la carrière professionnelle)

Organisation du travail

- » Semaine à 32h
- » Maintien des titulaires de quartier (1 tournée = 1 facteur)
- » Limitation des tournées le samedi
- » Limitation des objets signalés, colis et chrono le samedi
- » Pas de semaine de 6 jours, droit au week-end
- » Abandon pur et simple des îlots, mixtes et coupures méridiennes imposées
- » Aucune fin de service après 14h00 pour la distri
- » Respect du lieu d'affectation figurant sur le contrat de travail

Salaires et pouvoir d'achat

- » Augmentation des salaires, dégel du point d'indice et 13ème mois
- » Repyramidage des classifications à partir d'un salaire d'embauche à 1800 € bruts
- » Doublement du salaire en 20 ans et droit à deux promotions minimum pour tous
- » Égalité salariale et égalité des droits entre les différents statuts (à travail égal / salaire égal)
- » Intégration de toutes les primes dans le salaire
- » Indemnité de restauration journalière de 15 €(prime panier)
- » Prise en charge à 100% des frais de transport



COVID-19

- » Prime exceptionnelle de 1 000 euros minimum
- » 1 RC par semaine travaillée pendant la pandémie
- » Travail un jour sur deux en cas de reprise de l'épidémie
- » Comptabiliser le respect des mesures barrière dans le temps de travail (30 minutes par jour)

Plusieurs pétitions CGT sont en cours, dont :



► **La pétition sur l'emploi :**

La ré-internalisation de toutes les activités assurées par des postiers en CDI.

Le remplacement de tous les départs et les comblements de tous les postes vacants par des postes en CDI.

► **La pétition de 1000 euros et sur les salaires**

Pour signer ces pétitions, rapprochez-vous d'un militant CGT.

MATÉRIEL FINANCÉ PAR LES COTISATIONS DES SYNDIQUÉS CGT

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	